La sélection des temps verbaux dans les textes scientifiques : la prédominance et la valeur du présent

Lise Lapierre (Dalhousie University)

Les temps verbaux remplissent dans le texte une fonction importante. Ainsi, c'est par un temps et par une personne qu'on a défini le récit littéraire du siècle dernier. Les temps du passé ne s'imposent peut-être plus autant dans la littérature contemporaine en prose mais ils y tiennent encore une place considérable, comme de nombreux articles en témoignent. Il est donc intéressant de lire que, dans le texte technoscientifique, c'est le présent de l'indicatif qui de loin l'emporte sur les autres temps : «il y a sept, huit, neuf formes verbales sur dix au présent» (Kocourek '91:71). Cette observation se fonde sur un corpus d'articles récents (1978-1980) (ibid.:233-234). Il nous a semblé qu'il serait intéressant d'étudier la valeur du présent dans un texte du XIXe siècle : nous verrions d'abord si le présent y constitue une aussi grande proportion des temps; nous pourrions tenter d'en cerner la valeur et comparer ce que nous obtenons avec ce que nous avons trouvé dans un texte littéraire de la même époque.

Ce sont les Leçons sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux que nous avons choisies. Cet ouvrage a été publié en 1878, peu après la mort de son auteur, Claude Bernard (1813-1878). On se rappelle le grand physiologiste français surtout pour son Introduction à l'étude de la médecine expérimentale (1865). Bernard était aussi philosophe et ses idées influencèrent, entre autres, Zola qui l'avait pris pour maître et qui se proposait d'appliquer au roman la méthode expérimentale exposée dans l'Introduction (Zola '71:55-135). Les Leçons sont offertes à la fois comme «une synthèse et une reprise [des] essais antérieurs» (Bernard:7) du savant et comme «un texte de philosophie biologique» (ibid.:8). Elles sont basées sur le cours donné par Bernard au Muséum d'histoire naturelle, et rédigé ensuite par Albert Dastre, son élève.

L'ouvrage s'étend sur quatre cents pages environ et renferme dix chapitres : une leçon inaugurale et neuf autres. Nous en avons recensé les verbes à l'indicatif de deux manières : en tenant compte des temps à chaque dixième page de texte typique (une page qui ne contient pas de sommaire, de diagramme ou de longue note qui en diminue la quantité de texte suivi);

nous avons ainsi obtenu trente-deux pages de données. Et en dépouillant les formes verbales finies de quatre des leçons de façon exhaustive : la leçon d'ouverture, la troisième, la cinquième et la dernière leçon.

Dans le corpus de trente-deux pages, les temps se distribuent comme suit : le présent atteint 71%; il est suivi du passé composé (12%), de l'imparfait (6%), du conditionnel présent (5%), du futur (3%), du passé simple (2%) et du plus-que-parfait (1%); le conditionnel passé et le futur antérieur apparaissent mais ne constituent qu'un infime pourcentage des temps (0,3% et 0,1% respectivement).

Nous n'obtenons pas tout à fait les mêmes résultats dans les leçons recensées exhaustivement, mais c'est dans la leçon d'ouverture que les données diffèrent le plus: le présent n'y atteint que 52%, suivi de l'imparfait (17%), du passé composé (15%), du passé simple (8,5%) et du futur (3,3%). Si on se reporte au tableau de la sélection des temps (en appendice), on voit que, dans la troisième leçon et dans la cinquième, la distribution est très semblable (il faut faire exception du passé simple qui atteint 7,3% dans la cinquième leçon et seulement 0,5% dans la troisième). Notons que les données de la neuvième leçon rejoignent, à peu de choses près, celles de *La langue française de la technique et de la science*: présent (83%), passé composé (9,4%), imparfait (3,1%), conditionnel présent (2,4%), futur (1,2%), plus-que-parfait (0,9%). On constate qu'en dépit des variations, c'est partout le présent qui domine.

Une lecture, même rapide, fait voir que le présent semble se prêter à des emplois différents et revêtir des valeurs diverses. C'est ce dont rend bien compte la grammaire traditionnelle : «Le présent est le temps de ce qui n'est ni futur ni passé, c'est-à-dire qu'il convient à la fois pour les faits qui se passent au moment de la parole et pour les faits intemporels (faits habituels; -vérités générales [...]; c'est le présent dit gnomique)» (Grevisse:1288, §850). À ceci, pourtant déjà vaste, il faut ajouter les présents des emplois particuliers : passé récent et futur proche, présent historique, présent des expressions figées, etc. (il n'y a qu'à consulter une étude comme celle de Sten pour se rendre compte des possibilités).

Commençons par une forme de présent, peut-être la moins fréquente dans les *Leçons*, mais qui se laisse facilement repérer : c'est le présent historique, qui se signale par des compléments de temps et par certains autres indices. Voici un premier exemple : «En 1819, Mayer s'occupe de classer les éléments des tissus; il emploie [...]» (Bernard:184) (nous soulignons); comme si le complément de temps ne suffisait pas, il y a, quelques lignes plus loin, une construction semblable, mais au passé

simple, qui vient appuyer la valeur historique du présent : «Th. Schwann, en 1839, fit voir que [...]». Au tout début du texte, dans la leçon d'ouverture, Bernard refait l'histoire de la physiologie et distingue deux périodes dans l'évolution de cette science : «[l]a première commence, dans l'antiauité, à Galien et finit à Haller» (Bernard:5) (nous soulignons); on a donc un complément de temps, qui situe nettement dans le passé l'événement dont il est question. Prenons un autre exemple : «Cuvier [1769-1832] lui-même développe, dans un passage souvent cité, cette pensée [...]» (:28, 29) (nous soulignons); pour que le passage soit souvent cité, il faut qu'il appartienne au passé. Dans le prochain exemple, il faut lire plus avant pour découvrir la valeur du temps : «Bichat nous propose une idée plus physiologique et plus saisissable [...]» (:28); même si on ignore que Bichat (1771-1802) était mort au moment où Bernard donnait son cours, le passé composé de la phrase suivante nous apprend que ce n'est pas au moment où Bernard enseignait que Bichat a proposé cette idée : «Sa définition de la vie a eu un grand retentissement» (ibid.) (nous soulignons). La grammaire traditionnelle assigne au présent historique une fonction stylistique : selon le temps des verbes qui l'entourent, il sert à donner de la vivacité au texte ou à en souligner les faits essentiels, ceci en donnant l'impression que le fait se produit au moment où l'on parle. On verra à quel point cette valeur se rapproche de celle que lui confère un point de vue plus récent. Bonnard suggérerait probablement que le présent dans ces exemples est un présent «d'économie» (Bonnard:97).

Il y a un autre présent que l'on reconnaît sans difficulté : c'est celui des subordonnées dont la principale est au passé. Comme le fait observer Sten, «[s]i on emploie le présent dans un contexte qui est, par ailleurs, entièrement au passé, c'est qu'on parle de faits de caractère assez permanent [...]» (Sten:15). Voici quelques exemples de relatives : «les travaux de Schwann [etc.] [...] montrèrent que la cause [...] devait [complétive] être cherchée dans les êtres microscopiques [...] qui se développent [...]» (Bernard:174); «[à] côté des cellules bien caractérisées, prirent place les globules du sang, [...] les myéloplaxes, qui sont des cellules à des états anatomiques différents» (ibid.:185); «[1]orsque Heitzmann et Frohmann examinèrent le tissu [...], ils aperçurent des fibrilles [...] à l'intersection desquelles se trouvent de petites masses granuleuses» (ibid.:195). Voici par contre ce qui se passe dans les complétives : «Il [Ranvier] montrait que la fibre nerveuse était composée d'articles placés bout à bout [...]»; «[o]n reconnut [...] que l'élément musculaire volontaire, la fibre striée, se développait aux dépens d'une cellule unique dont le noyau se dédoublait ou

proliférait [il s'agit ici d'une relative, à laquelle nous reviendrons]» (ibid.:185). On voit pourtant que ce qui est exprimé dans ces complétives est tout aussi vrai et permanent que ce qui l'est dans les relatives. Il semble que l'auteur ait choisi de respecter la concordance des temps qui, selon Damourette et Pichon (Sten:13, 15), est obligatoire dans les complétives et facultative dans les relatives; et qu'on puisse accorder au présent des relatives la valeur de permanence. On comprend que Brunot et Bruneau fulminent contre la concordance : en l'acceptant, on se prive d'un bon outil sémantique. On aura noté une relative au passé qui possède pourtant un caractère de vérité permanente («dont le noyau se dédoublait ou proliférait») et où, la concordance n'étant pas obligatoire, on se serait attendu à un verbe au présent : nous en offrirons une interprétation en abordant les temps selon une autre perspective.

Une grande partie des *Leçons* consiste à rapporter des expériences de laboratoire : «L'appareil simple dont nous nous servons pour faire germer les plantes consiste en une éprouvette [...], dans laquelle nous suspendons [...]» (Bernard:72); «[d]ans un premier dispositif expérimental [...], nous faisons passer comparativement un courant d'air [...]» (ibid.:268); «[d]ans le laboratoire, [...] sous une cloche b est placé un jeune chou; sous une autre cloche c est placé un rat blanc. Le chou et le rat respirent de même [...]. On fait passer un courant d'air [...]. Un robinet permet [...]» (ibid.:274); etc. Dans ces comptes rendus, le présent prend plusieurs valeurs : dans les exemples précédents, le présent fait voir les étapes les unes à la suite des autres; il transmet le fait que, chaque fois qu'on refait les mêmes manipulations, on obtient le même résultat; c'est dire qu'il exprime tantôt la succession, l'habitude, la permanence. Notons à cet effet que, dans la langue technique, c'est souvent au moyen de l'infinitif qu'on décrit les étapes à suivre ou les techniques à employer; ceci pourrait venir du fait que l'assemblage d'une machine a pour fin, outre son utilité, un objet concret, fini, alors que l'expérience de laboratoire débouche sur un principe général; d'où, peut-être, la forme nominale du verbe, qui impose l'objet dans le cas des descriptions techniques et l'emploi du présent dans les descriptions scientifiques. Notons également que le présent a pour sujet des éléments très différents : pronoms de la 1ère personne et de la 3e personne, substantifs. On aura observé que, pour identifier ce type de présent, nous nous appuyons en grande mesure sur des indices sémantiques; le vocabulaire, par exemple, nous sert de guide : «appareil», «éprouvette», «cloche», «laboratoire», «dispositif», etc.; et, d'une manière négative, sur l'absence d'autres indices, comme des compléments de temps, aussi.

Les Leçons se composent surtout de définitions, d'observations scientifiques et de réflexions générales, dont le présent peut être caractérisé comme celui de la vérité intemporelle. Par «présent de définition», nous entendons qu'il apparaît dans des phrases dont la structure est définitoire, et que d'ailleurs il sert à identifier comme telles (quand Loffler-Laurian parle de l'absence de toute temporalité (Laurian:15), elle se réfère entre autres à l'emploi du présent, comme paraissent en témoigner les exemples qu'elle donne à la page 16 de son article). Nous ne donnons que des exemples très simples de «définition» (nous renvoyons le lecteur à Loffler-Laurian et à Kocourek '89). Ce sont des phrases à copule, par exemple, dans lesquelles il y a équation entre un membre de gauche assez bref et un membre de droite plus long, équivalent (sémantiquement) au membre de «[l]e noyau est [nous soulignons] un appareil de synthèse organique, l'instrument de la production, le germe de la cellule [souligné dans le texte]» (Bernard:198); «[1]e nucléole est un élément à peu près constant du noyau» (ibid.:201); etc.

Il arrive souvent dans le texte de Bernard qu'un énoncé se voit clairement identifié par l'auteur : ceci nous aide à assigner une valeur au présent. Voici, par exemple, ce que Bernard écrit avant de citer la définition de la vie («La vie est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort» (ibid.:28)) proposée par Bichat : «Sa définition [celle de Bichat] de la vie a eu un grand retentissement» (ibid.) (nous soulignons). Et à la page 17, à la fin de la leçon d'ouverture : «nous devons terminer par une remarque générale» (nous soulignons); suivent quelques pages dans lesquelles le présent est nettement dominant (p. 18 (85%); p. 19 (83%)). À la page 152, on trouve ce qui suit : «Nous terminons par quelques réflexions à ce sujet» (nous soulignons); se succèdent neuf verbes au présent et, bien que ce ne soit pas le seul temps qui apparaisse, il atteint 69%.

Notons aussi les passages où Bernard énonce sa «philosophie biologique», ou passe des commentaires critiques : «Nous nous séparons des vitalistes [...] Nous nous séparons également des matérialistes [...]» (ibid.:46) (nous soulignons); «[f]inalement, la plupart des questions de science sont résolues par l'invention d'un outillage convenable : l'homme qui découvre un nouveau procédé, un nouvel instrument, fait souvent plus pour la physiologie expérimentale que le plus profond philosophe ou le plus puissant esprit généralisateur» (ibid.:12) (nous soulignons); «[q]uel que soit le sujet qu'il étudie, le physiologiste ne trouve jamais devant lui que des agents mécaniques, physiques ou chimiques» (ibid.:52) (nous soulignons). Souvent, dans ces phrases, le présent n'est qu'un des indices et ce sont des

expressions comme «par conséquent», «la plupart», «quel que soit», ou des sujets comme «l'homme», qui confèrent aux énoncés leur caractère de vérité intemporelle.

Il existe dans les Leçons un grand nombre de présents «actuels», c'est-à-dire du moment de la parole : «je crois» (Bernard:1), «je suis heureux» (ibid.), et nombre d'autres verbes ayant le «nous de modestie» (Kocourek '91:70) pour sujet. Alors que, jusqu'ici, nous avons dû, dans une grande mesure, nous en remettre au sens des énoncés, au contexte (voir, entre autres, à ce sujet Bonnard:86 et Schogt '68:35), ces présents actuels nous invitent à envisager le temps selon une autre perspective. On sait que, d'après Benveniste, le temps est l'une de ces catégories dont on ne peut rendre compte qu'en référence à l'énonciation. Pour Benveniste, la temporalité n'est pas «un cadre inné de la pensée [critique de Guillaume?]. Elle est produite en réalité dans et par l'énonciation» (Benveniste '74:83). Il fait se distribuer les temps en deux systèmes qui «manifestent deux plans d'énonciation différents, [...] celui de l'histoire et celui du discours» (Benveniste '66:238). On reconnaît le discours aux marques que le locuteur laisse, dans l'énoncé, de sa présence; et l'histoire, à l'absence de celles-ci. Le temps et la personne sont deux marques importantes. Rappelons que le discours peut comporter tous les temps, sauf le passé simple; et que le présent, le passé composé et le futur en sont les temps fondamentaux. L'énonciation historique admet trois temps : le passé simple, l'imparfait et le plus-que-parfait; Benveniste ajoute à ceux-ci «'le présent de définition'» (ibid.:239), en faisant toutefois observer que ce temps est rare. Le présent et la 1ère personne seront les marques du discours; le passé simple et la 3e personne, de l'histoire. Il va sans dire que, dans les Leçons (comme dans la plupart des textes), la répartition ne se fait pas aussi simplement et qu'on trouve très souvent ensemble le présent et la 3^e personne et, parfois, la 1^{ère} personne et le passé simple.

Dans les *Leçons*, ce sont les temps du discours qui dominent incontestablement. À la nette prédominance du présent s'ajoute celle du passé composé qui, avec 12%, est le deuxième en importance. La perspective de l'énonciation rend bien compte du présent dans «je crois nécessaire» (Bernard:2) ou «je suis heureux» (ibid.) : dans ces cas, le sujet de l'énoncé est aussi le sujet de l'énonciation, comme le pronom et la personne (et le nom de l'auteur au début du texte) l'indiquent. Il s'agit du présent «actuel», du moment de la parole, qui est ici à la fois le moment du cours, de la rédaction des *Leçons*, et de la lecture. Le point de vue de l'énonciation rend aussi compte du présent des verbes dont le sujet est le

«nous de modestie»; dans d'autres cas, le «nous» est inclusif, mais ceci renforce alors le fait qu'il s'agit d'un discours. Rappelons comment Benveniste envisage le discours : «toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière» (Benveniste '66:242). Les *Leçons* ont d'abord été cours, texte oral, et la présence d'un locuteur et d'un destinataire ne fait pas de doute. Texte scientifique, les *Leçons* portent en elles, par définition presque, l'intention d'influencer puisque, dans ce type de texte, «[o]n fait appel au récepteur, à qui on veut prouver; que l'on veut convaincre selon les règles techniques et scientifiques de la discipline; à qui on veut expliquer [...]» (Kocourek '91:60; voir aussi Tukia:40).

Notons que le texte de Bernard renferme un nombre assez considérable de «je» (que ce soit «je», ou «je» = «nous de modestie», ou «je» = «on») avec le présent (nous en avons déjà cité); il s'agit en fait d'un texte où le repérage par rapport à la situation d'énonciation est très fort : on rencontre non seulement la 1ère personne, le présent, le passé composé mais, en outre, d'autres éléments déictiques. Nous songeons par exemple aux introducteurs : «Voici des éprouvettes» (Bernard:73), «Voici un tube» (ibid.:95); aux passages comme le suivant : «Nous plaçons sous vos yeux deux grenouilles» (ibid.:108) (nous soulignons). Il y a pourtant nombre de verbes au présent dont le sujet ne renvoie pas au sujet de l'énonciation (si on examine ces pages, par exemple, dans le corpus où le présent atteint 100%, on constate que les pronoms de la 1ère personne sont rares; le plus souvent, ce sont des substantifs que l'on trouve). Il y a des expressions comme «il nous faut» (ibid.:119), «il nous paraît» (ibid.:131), où le «nous» (exclusif ou inclusif) renvoie au sujet de l'énonciation; mais il est plus douteux que des phrases comme «Les tendons forment les tissus par lesquels les muscles s'attachent aux os [...]» (ibid.:98) y renvoient de la même manière. Si on doit exclure «1ère personne + passé simple», il nous semble qu'on ne doit pas non plus admettre «3e personne + présent» au même titre que «1ère personne + présent» (nous gardons à l'esprit que les deux paires ne se présentent pas dans le texte avec la même fréquence, «1ère personne + passé simple» étant assez rare). Face à cette question, Simonin-Grumbach propose, dans une étude sur la typologie des discours, la solution suivante : «appeler 'discours' les textes où il y a repérage par rapport à la situation d'énonciation [...], et 'histoire', les textes où le repérage n'est pas effectué par rapport à Sit E mais par rapport au texte lui-même» (Simonin-Grumbach:87) («Sit E» = situation d'énonciation et «Sit E» = situation d'énoncé).

Bon nombre de présents (avec la 3e personne, ou qui ont des substantifs pour sujets) semblent posséder une valeur, sinon de récit, du moins de «commentaire mitigé». On pourrait voir comme présent de discours, par exemple, celui des expressions comme «il nous faut» (Bernard:119), «il nous paraît» (ibid.:131), et même celui des verbes tels que «il faut», «on doit»; Simonin-Grumbach donne des exemples de constructions impersonnelles où le sujet effacé est bien l'un des protagonistes de l'énonciation, soit locuteur ou auditeur. On pourrait tenir aussi à ce titre un grand nombre des verbes à la voix passive puisque le sujet en est souvent «je» (ou une forme de «je»). Mais dans d'autres cas, il n'y a du lien entre locuteur et énoncé que la marque du présent. Il y a, par exemple, beaucoup d'incises au présent dans les *Leçons* et elles s'insèrent souvent dans des phrases aussi au présent : faut-il les percevoir comme «commentaire dans le commentaire» ou, plutôt, à titre de commentaire dans ce qui, justement, serait du récit au présent?

J. Heslot obtient des résultats qui, en fonction de ce qui précède, nous semblent intéressants. En étudiant comment se présente l'opposition «Histoire»/«discours» dans le texte scientifique, elle relève les temps et la personne dans un corpus d'articles américains et dans un autre corpus. composé d'articles français. Elle observe que les articles américains portent à la fois les marques du récit et du commentaire (Heslot:145) et les articles français, celles du commentaire (ibid.:147). Les langues sont bien sûr différentes mais leurs systèmes temporels possèdent un grand nombre de similarités; cette disparité, «récit/commentaire» d'une part et «commentaire» seulement de l'autre, indique peut-être que, là où on perçoit du commentaire, il s'agirait en fait d'une forme de récit, ou d'un commentaire Simonin-Grumbach propose de classer à part les textes modifié. théoriques, parmi lesquels elle inclut les cours magistraux (Simonin-Grumbach:88); selon elle, certains traits de ces textes les opposent à la fois au discours et au récit; ils tiendraient toutefois plus du discours que du récit, étant donné que le repérage s'y fait dans le cadre «quelle que soit S [la situation]», ce qui inclut aussi, forcément, la situation d'énonciation. D'après Simonin-Grumbach, «les textes théoriques sont du discours dans lequel la référence à Sit E serait à comprendre comme 'référence à l'interdiscours'» (ibid.:111), l'interdiscours pouvant être le texte même ou les autres textes théoriques. Ce qu'elle entend par là, c'est que le texte théorique a pour référent ce qu'il énonce; toutefois, ceci peut être dit de n'importe quel texte : qu'on pense à l'analyse littéraire récente où le texte est considéré comme aussi clos que ce que Simonin-Grumbach suggère

pour le texte théorique. Donc, dans une certaine optique, on peut dire que $Sit\ E$ n'est pas plus équivalente à $Sit\ E$ dans le texte théorique qu'ailleurs.

On peut envisager le présent selon une autre perspective, qui n'est pas sans ressemblance avec la théorie de l'énonciation. C'est celle de la linguistique textuelle, comme la pratique H. Weinrich. Dans cette analyse, le temps est perçu comme signe textuel, l'un des signes «obstinés» (Weinrich: 17), ou dont la récurrence dans le texte est élevée. Ces signaux syntaxiques transmettent un message au lecteur. À titre d'exercice textuel, comparons un bref extrait du Docteur Pascal et un passage des Leçons qui ont pour thèmes les lois de la vie et la conception de la vie. (On se rappelle que Zola a créé le personnage du docteur Pascal en partie d'après Claude Bernard; Zola '67:1569.) Voici quelques lignes de Zola (nous soulignons le présent) : «Quelles étaient les lois de la vie, ce torrent d'êtres qui faisaient le monde? [...] La vie n'est qu'un mouvement, et l'hérédité étant le mouvement communiqué, les cellules, dans leur multiplication les unes des autres, se poussaient, se foulaient, se casaient [...] [...] La vie, c'était Dieu, le grand moteur, l'âme de l'univers» (ibid.:944-947). La distribution s'opère comme suit : imparfait (55%), présent (24%), plus-que-parfait (17%), conditionnel présent (2%), passé composé (1%). Ceci est très semblable à ce que nous avons obtenu, dans une étude antérieure, pour La Ficelle de Maupassant, où l'imparfait (42%), le passé simple (34%) et le plus-que-parfait (4%) atteignent ensemble 80%; et le présent (11,5%) et le passé composé (5,5%), à peine 17%.

Voici l'extrait des *Leçons* (nous soulignons les verbes au présent) : «Voyons d'abord quelle conception nous devons avoir de la vie. [...] [...] on doit dire que la vie n'est ni un principe ni une résultante. [...] pour nous, la vie est un conflit». La distribution est la suivante : présent (64%), conditionnel présent (18%), passé composé (12%), imparfait (6%). On voit que, dans chacun de ces extraits, les temps se regroupent pour établir une dominance soit du récit, comme dans Le docteur Pascal et dans La Ficelle, soit du commentaire, comme dans les Leçons. D'après Weinrich, les temps du commentaire signalent au lecteur que «le texte mérite [...] une attention vigilante» tandis que les temps du récit indiquent qu'une écoute plus détachée est possible (Weinrich:30). Les Leçons sont incontestablement commentaire; mais elles renferment aussi des temps du récit : dans la leçon d'ouverture, qui possède un caractère historique, ces derniers forment 28%; et dans la cinquième leçon, où on trouve une partie intitulée «Historique» (dans cette partie, le passé atteint 54%), 20%. Dans un texte comme Le docteur Pascal ou comme La Ficelle, le présent et les autres temps du

commentaire indiquent qu'il y a commentaire de la part du narrateur ou de l'auteur; dans les *Leçons*, si l'on s'en tient à l'analyse de Weinrich, le présent nous prévient que tout le texte est à prendre au sérieux; et les temps du passé ont deux fonctions : indiquer qu'on passe du monde commenté au monde raconté, et effectuer la mise en relief.

Il faut en outre accorder de l'importance aux transitions temporelles: ce n'est pas seulement la fréquence des temps qui cèdent leur valeur; c'est aussi la manière dont ils s'insèrent dans le texte: soit que des temps d'un même groupe se succèdent (transitions homogènes), ou qu'il s'agisse de temps de groupes différents (transitions hétérogènes). À la fréquence et au regroupement des temps, il faut ajouter la place qu'ils occupent dans le texte: introduction, etc.

Si on adopte la perspective de Weinrich, on interprétera le passé de la relative que nous avons signalée, où sont exprimés des faits permanents, en disant que c'est la valeur historique, plutôt que la valeur scientifique, de ces faits qu'on aura voulu mettre en évidence.

Avant de conclure, accordons un peu d'attention au passé simple qui apparaît dans les Leçons. Ce temps n'y atteint pas en général un pourcentage élevé et il est absent de la leçon récapitulative; il constitue tout de même 8,5% et 7,3% des temps dans deux des leçons que nous avons exhaustivement recensées, et 2% dans notre corpus de 32 pages. Ce qui est surtout notable, c'est que Bernard l'emploie avec la 1ère personne (ce n'est pas seulement le cas dans les Leçons; voir Heslot:147-148). Notons comment est rapportée la série de faits qui ont conduit Bernard au Muséum : «C'est la seule considération de ces intérêts supérieurs qui m'a déterminé à transporter ici l'enseignement que je faisais à la Faculté des sciences depuis l'année 1854, époque à laquelle fut créée la chaire de physiologie générale dont j'ai été le premier titulaire» (Bernard:2). Le passé simple («fut créée») est employé après une date, et le passé composé avec le pronom «je». Pourtant, ce n'est pas ce qu'on trouve quelques phrases plus loin: «En 1867, M. Duruy, ministre de l'instruction publique, me demanda d'exposer, dans un rapport, les progrès de la physiologie [...]. Quoique souffrant à cette époque, j'acceptai la tâche; je fis de mon mieux [...]» (ibid.) (nous soulignons); et, un peu plus loin : «je crus» (ibid.:3). On pourrait expliquer le choix du passé simple en disant que ce sont des événements coupés du présent qui sont relatés; il faudrait toutefois qu'il s'agisse d'une distance psychologique puisqu'au début du texte, il y a référence à une période plus antérieure avec le passé composé. Si on adopte le point de vue de l'énonciation, on ne trouve pas non plus d'interprétation :

on sait que cette paire est exclue par Benveniste : «Nous définirons le récit historique comme le mode d'énonciation qui exclut toute forme linguistique 'autobiographique'. [...] On ne constatera donc dans le récit historique strictement poursuivi que des formes de '3e personne' [...]» (Benveniste '66:239). Il faudrait donc en conclure qu'il ne s'agit pas d'un récit historique «strictement poursuivi». Ici, la perspective textuelle de Weinrich fournit une interprétation plus satisfaisante. Si on examine le passage, voici ce qu'on note : après quelques transitions hétérogènes où le texte semble hésiter entre le commentaire et le récit, on trouve une quinzaine de verbes d'affilée, tous aux temps du récit (transitions homogènes : de l'imparfait et du plus-que-parfait au passé simple, et inversement). Il s'agit donc d'un passage narratif. Revoyons le début de la leçon: «L'introduction de la physiologie générale dans l'établissement célèbre qui abrite les sciences naturelles, la création d'un laboratoire annexé à la chaire marquent un progrès notable dans l'enseignement de la physiologie expérimentale» (Bernard:1) (nous soulignons). L'idée de progrès évoque la notion d'histoire et le récit devient la forme «naturelle» que doit prendre le texte, comme si le locuteur percevait déjà le «je» sujet des énoncés au passé simple (sujet de faits qui vont passer à l'histoire) comme personnage historique.

Le passé simple paraît soumis à un usage plus insolite de la page 228 à 230 : «Il y a à peu près trente ans que je fus conduit à découvrir la fonction glycogénique dans les animaux» (Bernard:228). Suivent quelques pages, où les temps du passé dominent; on obtient 61% pour ces derniers (passé simple (23%), l'imparfait (17%) et le plus-que-parfait (21%)) et 38% pour le présent. Il y a un beaucoup plus grand nombre de transitions homogènes (d'un temps du récit à un autre) que de transitions hétérogènes, d'où le caractère narratif du passage. Mais il s'agit là du compte rendu d'une expérience, de constatations scientifiques, et on ne s'attend pas à trouver les temps du récit; un indice extra-textuel vient toutefois à notre aide : cette découverte de la fonction glycogénique du foie est celle qui rendra Bernard célèbre. Il semble que le passage possède en effet toute la valeur historique que lui conférait le passé simple. Dans ce passage, il y aurait donc deux choix de la part du locuteur : indiquer au lecteur qu'il s'agit d'un récit; et, à l'intérieur de ce récit, opérer une mise en relief en indiquant, par les temps, ce qui relève du premier plan et de l'arrière-plan. C'est la valeur historique de l'expérience ou du résultat. plutôt que sa valeur scientifique, que mettraient en évidence les temps du récit. Dans le texte de Bernard cité par Heslot (également sur la fonction

glycogénique du foie), voici comment les temps se distribuent: présent (30%) et passé composé (6%): 36%; passé simple (22,5%) et imparfait (29%): 51,5%. De nouveau, dominance des temps du récit. Comme le fait observer Heslot: «Les formes temporelles esquissent une distribution complémentaire qui n'est pas sans rappeler les phénomènes observés dans les articles américains et qui suggère une alternance de commentaire et de récit» (Heslot:148). Faisons ici un bref retour au présent. Dans ce passage, il possède un caractère nettement commentatif. Nous avons dit qu'il nous semblait que le présent doit posséder une valeur narrative; c'est dire qu'il faudrait s'en remettre à d'autres indices textuels que les temps pour en déchiffrer la valeur. Dans ce passage narratif, par exemple, il n'y a aucune autre raison pour le présent que celle de signaler le commentaire. Quand le présent et les autres temps du commentaire dominent, il faudrait trouver d'autres signaux pour découper le présent qui, nous semble-t-il, doit pouvoir prendre une valeur de «récit».

Partant d'une observation dans La langue française de la technique et de la science, concernant la fréquence du présent dans le texte technoscientifique, nous avons recensé un certain nombre des formes verbales finies dans les Leçons de Claude Bernard. Nous avons trouvé que nos résultats diffèrent à peine de ceux obtenus par R. Kocourek: dans ce texte de la fin du XIX^e siècle, le présent atteint un pourcentage qui en établit incontestablement la prédominance. En outre, dans la leçon-résumé, les pourcentages rejoignent ceux de l'étude récente; ce qui semble indiquer qu'il existe, dans le texte scientifique, quelque chose de bien permanent, qu'exprimerait la sélection des temps. Nous avons observé en outre que la distribution des personnes, dans cette leçon, était plus rigide (pas de 1ère personne du singulier) que dans le reste du texte.

Pour cerner la valeur du présent, nous avons d'abord consulté la grammaire traditionnelle, qui offre de ce temps une interprétation fragmentée et qui s'appuie en grande mesure sur des éléments extra-linguistiques et relativement subjectifs. Le présent est perçu comme historique, descriptif, gnomique, de permanence, de définition, de la réflexion scientifique, de la réflexion générale, etc. Notons qu'il est souvent difficile d'établir une distinction nette entre ces valeurs et qu'il n'est pas rare qu'une même occurrence revête plusieurs valeurs à la fois.

La perspective de l'énonciation, telle que proposée par Benveniste, est plus satisfaisante en ce que, malgré certaines lacunes, elle confère au présent une valeur plus unique et cohérente. Dans cette optique, on

envisage le présent comme «un temps situant l'énoncé dans l'instant de la production du discours» (Dubois:391). C'est-à-dire par rapport au sujet de l'énonciation, qui laisse ou ne laisse pas son empreinte, sous la forme d'un signe bien concret (personne, temps), dans l'énoncé. La fonction principale du présent consiste à signaler le caractère commentatif de ce qui est dit, c'est-à-dire l'adhérence du locuteur à son énoncé.

Les quelques présents que nous avons relevés dans un extrait du Docteur Pascal et dans La Ficelle tiennent nettement du commentaire. Dans le roman plus contemporain (comme dans le «nouveau roman»), par contre. le présent est souvent dominant et a l'effet de désorienter. C'est peut-être qu'il paraît offrir («présenter») comme vrai ce qui ne l'est pas, comme le font voir les signes plus extérieurs de l'œuvre (titre, nom de l'auteur, type d'ouvrage) qui ancrent le texte dans l'univers de la fiction. Il semble exister un lien entre présent et vérité. Signalons à ce sujet l'article de Marc Tukia, dans lequel l'auteur souligne qu'«[u]n discours scientifique s'oppose à un discours poétique ou romancé par plusieurs de ses caractéristiques. Il est souvent considéré a priori comme un discours vrai» (Tukia:34). Un trait syntaxique dominant doit avoir, nous semble-t-il, quelque lien avec le «type» du texte où il domine. Notons toutefois que dans Le Temps, H. Weinrich affirme que «[c]omme signaux de la vérité, les temps sont absolument sans valeur» (Weinreich:103). Weinrich propose certains exemples (textes de Robbe-Grillet), où des faits vrais sont relatés par les temps du récit, et inversement. Les temps, non pas seuls mais en conjonction avec d'autres signaux, devraient nous renseigner quant à la vérité du texte. Le passé simple et l'imparfait, par exemple, ne nous indiquent pas s'il s'agit d'un récit historique (au sens de «vrai») ou d'un récit fictif : ils apparaissent aussi bien dans le roman que dans le livre d'histoire; mais, considérés en relation avec d'autres signaux (certaines expressions comme «Il était une fois» ou, au contraire, des dates bien précises, authentifiées), ils revêtent incontestablement des valeurs différentes.

Il nous semble intéressant, et à poursuivre, que le texte scientifique tienne ses deux traits syntaxiques les plus importants, le présent et la troisième personne, de plans d'énonciation différents et, en quelque sorte, opposés. Ceci pourrait indiquer que le présent n'est pas uniquement commentatif. Notons que, dans son étude (dans Langue, discours, société) sur la typologie des discours, J. Simonin-Grumbach se penche sur cette question. On peut également tirer profit des résultats de J. Heslot

(DRLAV, 1983) quant à l'opposition commentaire/récit dans le texte scientifique.

BIBLIOGRAPHIE

- Baylon, Christian et Paul Fabre. 1978 (2e édition). Grammaire systématique de la langue française. Paris: Nathan.
- Benveniste, Émile. 1966. «Les relations de temps dans le verbe français». Problèmes de linguistique générale, 1. Paris: Gallimard.
- ---. 1974. «L'appareil formel de l'énonciation». *Problèmes de linguistique générale*, 2. Paris: Gallimard.
- Bernard, Claude. 1966 (1878). Leçons sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux. Paris: Librairie philosophique Vrin.
- Bonnard, Henri. 1964. «Avec Arne Klum vers une théorie scientifique des marques temporelles». *Le français moderne* XXXII:85-100.
- Brunot, Ferdinand et Charles Bruneau. 1949. Précis de grammaire historique de la langue française. Paris: Masson éditeurs.
- Dubois, Jean. 1991. Dictionnaire de linguistique. Paris: Larousse.
- Dubois, Jean et René Lagane. 1973. La nouvelle grammaire du français. Paris: Larousse.
- Encyclopædia universalis, corpus 4. 1989. Paris.
- Grand Larousse universel, tome 2. 1982. Paris: Larousse.
- Greimas, A. J. et J. Courtés. 1979. Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage I. Paris: Classiques Hachette.
- Grevisse, Maurice. 1986. Le bon usage. Paris-Gembloux: Duculot.
- Guillaume, Gustave. 1964 (1937). «Thèmes de présent et système des temps français; genèse corrélative du présent et des temps». Langage et science du langage. Paris et Québec: Nizet et les Presses de l'Université Laval.
- ---. 1984 (1929). Temps et verbe : théorie des aspects, des modes et des temps. (Suivi de : L'architectonique du temps dans les langues classiques.) Paris: Librairie Honoré Champion.
- Heslot, Jeanne. 1983. «Récit et commentaire dans un article scientifique». DRLAV 29:133-154.
- Kocourek, Rostislav. 1989. «Définition, sémantique lexicale et théorie linguistique». ALFA 2:27-50.
- ---. 1990. «Linguistique et langue savante : dilemmes d'analyse». *ALFA* 3:311.
- ---. 1991. La langue française de la technique et de la science. Wiesbaden: Oscar Brandstetter.
- Loffler-Laurian, Anne-Marie. 1983. «Typologie des discours scientifiques: deux approches». Études de linguistique appliquée 51:8-20.

- Maupassant, Guy de. 1974 (1883). La Ficelle (Contes et nouvelles). Paris: Gallimard.
- Nyrop, Christopher [Kristoffer]. 1979. Grammaire historique de la langue française (VI). Genève: Slatkine Reprints.
- Phal, André. 1968. «De la langue quotidienne à la langue des sciences et des techniques». Le français dans le monde, nº 61:7-11.
- Schogt, Henry. 1965. «Temps et verbe de Gustave Guillaume trente-cinq ans après sa parution». La linguistique 1.
- ---. 1968. Le système verbal du français contemporain. La Haye, Paris: Mouton.
- ---. 1979. «Préliminaires à la description de systèmes verbaux». Linguistique fonctionnelle. Paris: P.U.F. 271-280.
- Simonin-Grumbach, Jenny. 1975. «Pour une typologie des discours». Langue, discours, société. Paris: Éditions du Seuil. 85-121.
- Stavinohová, Zdenka. 1974. «Les temps passés dans le français littéraire : remarques statistiques». Études romanes de Brno 7:23-33.
- Sten, Holger. 1952. Les temps du verbe fini (indicatif) en français moderne. Copenhague: Munksgaard.
- Tukia, Marc. 1983. «Observations sur le vocabulaire, sur les marques d'énonciateur et sur la construction dans le discours scientifique». Études de linguistique appliauée 51:34-44.
- Vigner, Gérard et Alix Martin. 1976. Le français technique. Paris: Librairies Hachette et Larousse.
- Wagner, R. L. et J. Pinchon. 1962. Grammaire du français classique et moderne. Paris: Librairie Hachette.
- Weinrich, Harald. 1973 (1964). Le Temps. Traduit par M. Lacoste. Paris: Le Seuil.
- ---. 1989 (1982). Grammaire textuelle du français. Paris: Didier/Hatier.
- Wilmet, Marc. 1976. Études de morpho-syntaxe verbale. Paris: Klincksieck.
- Zola, Émile. 1971 (1880). Le Roman expérimental. Paris: Garnier-Flammarion.
- ---. 1967 (1892). Le Docteur Pascal (Les Rougon-Macquart V). Paris: Fasquelle et Gallimard (bibliothèque de la Pléiade). 913-1220.

La sélection des temps verbaux dans les Leçons sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux de Claude Bernard

(Leçons 0, 3, 5 et 9; et corpus de 32 pages)*

| leçon | formes verbales finies | présent | passé composé | futur | imparfait | passé simple | plus-que- parfait | cond. présent | cond. passé | futur antérieur |
|--|------------------------------|---------|------------------|-------|-----------|-----------------|----------------------|------------------|----------------|--------------------|
| 0 | 366 | 52% | 15% | 3,3% | 17% | 8,5% | 1,4% | 2% | 0 | 0,3% |
| 3 | 635 | 72% | 12% | 3% | 4,7% | 0,5% | 1,3% | 5,5% | 0 | 0 |
| 5 | 423 | 65% | 13,5% | 2,6% | 7,3% | 7,3% | 2,6% | 3% | 0 | 0 |
| 9 | 820 | 83% | 9,4% | 1,2% | 3,1% | 0 | 0.9% | 2,4% | 0 | 0 |
| corpus | 685 | 71% | 12% | 3% | 6% | 2% | 1% | 5% | 0,3% | 0,1% |
| La sélection des temps dans un extrait du Docteur Pascal de Zola | | | | | | | | | | |
| | 87 | 24% | 1% | 0 | 55% | 0 | 17% | 2% | 0 | 0 |
| La sélection des temps verbaux dans La Ficelle de Maupassant | | | | | | | | | | |
| | 233 | 11,5% | 5,5% | 0,9% | 42% | 34% | 4% | 0,5% | 0 | 0 |

^{*}La leçon «0» est la leçon d'ouverture.